

## **Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois**

*Une dynamique citoyenne & paysanne pour nourrir le territoire demain*



## **Présentation détaillée du projet**

## **Sommaire :**

---

### **1. Contexte, enjeux et objectifs**

- 1.1. Un bassin de vie segmenté en termes administratif et agricole avec un manque important de production locale de fruits et légumes
- 1.2. Une dynamique citoyenne & paysanne
- 1.3. Relier les acteurs et les territoires
- 1.4. Une organisation inédite pour un projet innovant et pilote
- 1.5. Un programme d'actions pour amorcer le pôle maraîcher bio albigeois

### **2. Présentation détaillée des actions**

- Action 1.1. Coordination, suivi et évaluation
- Action 1.2. Mise en place d'un réseau d'échange et de capitalisation d'expériences
- Action 2.1. Formation de bénévoles & maraîchers / modes de production en collectif & approvisionnement en restauration collective
- Action 2.2. Définition du programme et du dimensionnement du QG maraîcher
- Action 3. Réseau des maraîchers
- Action 4. Mise au point et expérimentation d'un accompagnement en phase de test et d'installation intégrant une dimension collective

### **3. Modalités de mise en œuvre du projet**

- 3.1. Gouvernance
- 3.2. Moyens humains et matériels mis en œuvre
- 3.3. Liste des partenaires impliqués et leurs contributions
- 3.4. Calendrier synthétique du projet
- 3.5. Livrables
- 3.6. Modalités de suivi et d'évaluation du projet
- 3.7. Actions de valorisation du projet

# 1. Contexte, enjeux et objectifs

## \* 1.1. Un bassin de vie segmenté en termes administratif et agricole avec un manque important de production locale de fruits et légumes

Le bassin de vie de l'Albigeois correspond à un territoire d'environ 30km autour de la ville centre d'Albi, avec une population d'environ 200 000 habitants (dont 50 000 habitants pour la ville d'Albi).

En termes administratif, le territoire est segmenté et se compose de plusieurs intercommunalités ayant chacune un PAT (Projet Alimentaire Territorial) :

- La ville d'Albi et la Communauté d'agglomération de l'Albigeois,
- 5 Communautés de communes regroupées au sein du Pôle Territorial de l'Albigeois & des Bastides : Carmausin-Ségala, Centre-Tarn, Monts d'Alban et Villefranchois, VAL 81 et Cordais-Causse.
- Une communauté d'agglomération constituée d'un territoire autour de deux villes principales : Gaillac – Graulhet.

En termes de production agricole, le territoire est également relativement segmenté :

- la vallée du Tarn (agglomérations de l'Albigeois et agglomération Gaillac Graulhet pour partie), est majoritairement dédiée aux grandes cultures ;
- les territoires environnants (et notamment ceux des communautés de communes) sont quant à eux fortement orientés vers l'élevage, et notamment l'élevage bovin viande (veau du Ségala).
- Le Gaillacois est quant à lui connu pour son vignoble.

La production globale de ce territoire couvre les besoins, avec cependant des disparités, et une organisation des flux de distribution qui croise exportations et importations.

Certaines productions sont cependant très insuffisantes pour couvrir les besoins alimentaires locaux : c'est notamment le cas des fruits et légumes.

Les principales zones maraîchères historiques, situées dans la vallée du Tarn à proximité d'Albi, ont pour partie été urbanisées, et pour partie délaissées au profit de grandes cultures.

Il reste cependant des opportunités de reconquête du maraîchage, dans certaines boucles du Tarn, et notamment à Lescure d'Albigeois.

C'est dans ce contexte que l'association Terres Citoyennes Albigeoises a engagé une reconquête de la plaine de Lescure d'Albigeois pour lui permettre de retrouver sa vocation maraîchère historique.

## \* 1.2. Une dynamique citoyenne & paysanne :

---

Le porteur de projet est l'association « **Terres Citoyennes Albigeoises** », qui a été initiée par des citoyens fin 2017 en vue de "**féderer les initiatives et acteurs de l'agriculture urbaine en Albigeois pour construire ensemble la résilience alimentaire locale**".

3 ans après sa création, le mouvement s'est développé et aujourd'hui, Terres Citoyennes Albigeoises, c'est 3 structures existantes et une en cours de création :

- **l'association** : elle fédère le mouvement, regroupe les bénévoles, et propose différents modes d'implication : jardins citoyens, chantiers participatifs d'entraide aux paysans, plantation d'arbres... et multiples événements fédérateurs ;
- **la SCIC-SA** (Société coopérative d'Intérêt Collectif), créée fin 2019 : Elle a vocation à collecter de l'épargne citoyenne pour acheter des terres et investir dans des installations, constructions et équipements agricoles, et faciliter ainsi l'installation de porteuses et porteurs de projets en agriculture paysanne, bio et locale. Au 31.12.2020, elle avait réuni un capital de 210 k€ et acheté 16 ha de terres agricoles dans la plaine de Lescure d'Albigeois ;
- **la SCEA** (Société Civile d'Exploitation Agricole), ayant vocation à exploiter transitoirement les terres acquises par la SCIC dans l'attente d'installations pérennes, tout en engageant la conversion en Agriculture Biologique.
- **la CUMA** (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), en cours de création, pour mutualiser des outils de production, dans un 1<sup>er</sup> temps, en vue d'un développement ultérieur vers des outils de stockage, transformation, distribution, et recyclage de la matière organique issue des biodéchets.

Au-delà de la structuration administrative du mouvement « Terres Citoyennes Albigeoises », les actions concrètes déjà réalisées et engagées sont les suivantes :

### - **Reconquête de la plaine maraîchère de Lescure d'Albigeois :**

- **20 ha de foncier maîtrisé** (dont 16.5 ha acquis par la SCIC et 3.8 ha en fermage par la SCEA) entre septembre 2020 et mars 2021,
- **Conversion** en bio engagée fin 2020,
- Un **réseau d'irrigation** mutualisé en cours d'étude (installation prévue fin 2021),
- Un **local** mis à disposition dans la ferme « La Grange du Serayol »,
- Un **premier bâtiment** en cours de construction (mise en service prévue sept. 2021),
- Du **matériel agricole** acquis par l'association en préfiguration de la CUMA,

### - **Dynamique de groupe et de réseau :**

- Un groupe de **bénévoles** actifs d'une 30aine de personnes (après 3 ans d'existence)

- 125 **sociétaires** de la SCIC au 31.12.2020 (après 1 an d'existence)
- Un groupe d'un 30aine de **maraîchers** bio du territoire initié et en cours de développement,

#### - **Ancrage territorial :**

- Travail en cours sur la **mémoire du maraîchage** à Lescure d'Albigeois et dans la vallée du Tarn avec l'appui de la Fondation de France,
- Echanges et activités autour du jardinage avec les écoles, le CLAE, l'EPHAD, la médiathèque de Lescure d'Albigeois,
- Présence de **maraîchers bio sur l'ensemble du bassin de vie** de l'Albigeois (communauté d'agglomération de l'Albigeois, communauté d'agglomération Gaillac Graulhet, et PETR Albigeois Bastides regroupant 5 communautés de communes).

La dynamique initiée par l'association Terres Citoyennes Albigeoises s'est progressivement structurée et a d'ores et déjà fédéré différents partenaires autour du projet de Pôle maraîcher bio albigeois :

- Collectivités : **Commune de Lescure d'Albigeois** ;
- Associations citoyennes et paysannes : **Réseau des AMAP du Tarn, Nature & Progrès Tarn, Terre de liens Midi-Pyrénées** ;
- Organismes de formation, d'espace test et d'accompagnement à l'installation : **EPLEFPA du Tarn**, Espace test **l'Essor Maraîcher**, **ATAG**, (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe) ; **ADEAR** (Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural) du Tarn ;
- Organisations agricoles: **Fédération Départementale des CUMA** du Tarn
- Organismes de recherche: **UMR INP ENSAT / INRAE AGIR** (Agroécologie, Innovations, territoires) et le **LGCO** (Laboratoire Gouvernance et Contrôle Organisationnel)

Le développement de ce projet permettra de poursuivre cette dynamique collaborative territoriale, en associant les différentes collectivités du bassin de vie de l'Albigeois ainsi que les acteurs engagés autour de la transformation et distribution :

- Collectivités: Ville d'Albi et Communauté d'agglomération de l'albigeois (respectivement porteuse et partenaire du PAT de l'Albigeois), Pôle Territorial Albigeois Bastides (porteuse du PAT de son territoire rassemblant 5 communautés de communes), Agglomération Gaillac-Graulhet (porteuse d'un PAT émergent sur son territoire) ;
- Structures de distribution et transformation : plateforme Produit sur son 31, légumerie Terra Alter Pays d'Oc ;

Elle permettra également d'approfondir une collaboration engagée avec la SAFER Occitanie sur la veille foncière.

### ✿ 1.3. Relier les acteurs et les territoires :

---

Les principaux enjeux et objectifs du projet de pôle maraîcher bio albigeois sont les suivants :

#### **1. Connecter offre et demande, modes de production et filières de commercialisation :**

Les maraîchers sont en recherche de nouvelles filières de commercialisation car les débouchés en vente directe au consommateur (marchés, AMAP, groupements d'achat...) commencent à être saturés et subissent des fluctuations importantes au fil des saisons.

De nombreuses collectivités, de leur côté, cherchent à développer leur approvisionnement en produits bio, frais et locaux.

Cependant, les maraîchers s'installant principalement sous forme individuelle (ou en couple), et en maraîchage diversifié, ne sont pas en mesure de répondre à la demande de la restauration collective en termes de quantité et de régularité.

> Le projet a pour objectif de développer des dispositifs de mutualisation entre maraîchers et/ou d'installations collectives, d'une part, et de production légumière en plein champ complémentaire au maraîchage diversifié, d'autre part, comme solutions possibles pour connecter offre et demande, tout en restant dans un modèle d'agriculture durable, paysanne et biologique.

En particulier, l'objectif est de pouvoir alimenter localement la restauration scolaire, avec des possibilités d'articulation entre l'approvisionnement des cantines et des actions pédagogiques de proximité (visite de fermes, jardins pédagogiques, ...)

#### **2. Fédérer les maraîchers bio du territoire :**

De nombreux maraîchers sont favorables au développement de l'entraide, de l'échange d'expérience, de la mutualisation d'outils & services... mais restent relativement isolés, peu rémunérés, et submergés par le travail au quotidien, et ont donc peu de temps disponible pour construire des structures collectives ; De plus, ils ne sont pas forcément formés ni habitués à des fonctionnements collaboratifs.

> Le projet a pour objectif de s'appuyer sur la dynamique citoyenne et sur des organisations professionnelles, à proximité des maraîchers, pour impulser et développer des dispositifs de mutualisation, tout en permettant aux maraîchers de garder la maîtrise de leurs outils et leur autonomie.

#### **3. Intégrer la dimension collective dans les parcours d'installation :**

Même si les projets d'installation en collectif commencent à se développer, le schéma de formation et d'accompagnement reste essentiellement construit sur des parcours d'installation individuels (BPREA, Espace test, Aides à l'installation...).

> Le projet a pour objectif de mettre en place différents parcours d'installation (stages, tests, VAE, accompagnement à l'installation... ) incluant la dimension collective (avec différents modes de mise en commun, de la simple mutualisation d'outils vers l'installation en société), en vue de faciliter l'intégration et le développement ultérieur des pratiques collaboratives.

## \* 1.4. Une organisation inédite pour un projet innovant et pilote :

---

Plusieurs aspects innovants s'articulent au sein du projet de pôle maraîcher bio albigeois :

### - En termes d'organisation et de gouvernance générale :

- Une implication citoyenne à la base de la dynamique et à un niveau élevé d'intégration dans la structuration et la conduite du projet ;
- Une architecture rassemblant différentes structures complémentaires et articulées entre elles ;
- Une organisation intégrant des pratiques de travail collaboratif, d'horizontalité, d'auto-gouvernance, d'agilité, de raison d'être évolutive ... inspirées notamment des « organisations opales » (F. Laloux – « Reinventing organizations »)

### - En termes d'organisation de la production agricole :

- Une combinaison des modes de production (maraîchage bio diversifié et culture légumière de plein champs),
- Une combinaison des filières de commercialisation : vente directe au consommateur (marchés, AMAP, magasin de producteur), et vente à la restauration collective et plateformes de distribution,
- Une combinaison de différents niveaux de mutualisation possibles (entraide, assolement partagé, CUMA, commercialisation, installation individuelle ou en société...),
- Une organisation qui s'inscrit dans une pensée en termes de « cycle » (et non plus en termes de « chaîne »), intégrant production, transformation, distribution et recyclage de la matière organique dans les champs (Cf. Réseau Compost Citoyen & Compost In Situ).

### - En termes de parcours professionnels :

Etude de différents dispositifs pouvant être testés et mis en place au niveau du pôle maraîcher :

- Dispositif de VAE, comme alternative au BPREA ;
- Dispositif de « test en collectif », comme alternative au test individuel ;
- Dispositif diversification des activités, à destination de maraîchers seniors par exemple.

## \* 1.5. Un programme d'actions pour amorcer le pôle maraîcher bio albigeois

---

Afin de réaliser ses objectifs, le projet consistera à mettre en place les supports suivants :

- **Une base de production** dans la plaine maraîchère historique de Lescure d'albigeois, sur 20 hectares, associant :
  - des parcelles en maraîchage bio-diversifié, pour installations individuelles et collectives,
  - des parcelles en culture légumière de plein champ, en assolement partagé,

- **Un « QG »** situé dans cette même plaine maraîchère, intégrant :
  - Des **outils mutualisés** de production, et le cas échéant des outils de transformation, de stockage, de distribution (CUMA)
  - Des **services supports**: administratifs & financiers, de commercialisation, de logistique, de communication, de documentation, d'accompagnement...
  - Des lieux de rencontres, d'échange d'expériences, de formation, de développement d'activités : un **tiers lieu agricole**
  
- **Un réseau de fermes maraîchères** associées, sur l'ensemble du bassin de vie de l'Albigeois,

Ces supports permettront ainsi d'expérimenter et mettre en œuvre :

- des dispositifs de mutualisation entre maraîchers en vue de notamment développer l'approvisionnement de la restauration collective ;
- des dispositifs de formation, de test et d'installation intégrant la dimension collective

A cet effet, les actions prioritaires portent sur l'ingénierie, la coordination et l'animation du projet :

### **1. Coordination générale :**

- 1.1. Coordination, suivi et évaluation (en continu + Bilan & Rapport de valorisation)
- 1.2. Mise en place de supports de communication et d'un réseau d'échange et de capitalisation d'expériences

### **2. Base & QG maraîchers :**

- 2.1. Formation de bénévoles & maraîchers / modes de production en collectif & approvisionnement en restauration collective,
- 2.2. Définition du programme et du dimensionnement du QG maraîcher

### **3. Réseau des maraîchers :**

3. Accompagnement du réseau des maraîchers : consolidation et développement du groupe, échanges techniques et expérimentations, projets de mutualisation d'équipements et de services

### **4. Parcours professionnels collectifs :**

4. Mise au point et expérimentation d'un accompagnement en phase de test et d'installation intégrant une dimension collective



### 3. Présentation détaillée des actions

#### \* Action 1.1. Coordination, suivi et évaluation :

---

##### - Contenu :

- Coordination des différentes actions : calendrier opérationnel, mobilisation des partenaires, des prestataires et des bénéficiaires, définition des actions, organisation logistique, évaluation en continu.
- Rédaction et mise en forme des documents de coordination, des bilans annuels de suivi et d'évaluation, et des livrables.

##### - Calendrier :

- Sur toute la durée de la saison 1, de septembre 2021 à juin 2022, la coordination est prévue avec une mobilisation moyenne de 1,5 jours par mois soit un total de 15 jours.
- Elle se poursuivra suivant un rythme similaire en saison 2 de l'été 2022 à l'été 2023.

##### - Prestataire prévu :

- CST : Cités sur terre (Études et conduite de projets en construction et aménagement de lieux et en développement d'organisations, systèmes et réseaux)

#### \* Action 1.2. Mise en place d'un réseau d'échange et de capitalisation d'expériences

---

##### - Contenu :

Conception, mise en place et ajustement d'un support numérique collaboratif de type wiki, dédié aux échanges et à la capitalisation d'expériences.

##### - Calendrier :

- En Saison 1, de janvier à juin 2022 : conception et mise en place du support
- En Saison 2 : de janvier à juin 2023 : ajustements après période de test

##### - Prestataire prévu :

- CST : Cités sur terre (Études et conduite de projets en construction et aménagement de lieux et en développement d'organisations, systèmes et réseaux)

## **\* Action 2.1. Formation de bénévoles & maraîchers / modes de production en collectif & approvisionnement en restauration collective :**

---

### **- Contenu :**

Préparation et animation de 4 journées de formation du groupe de bénévoles et du groupe de maraîchers de Terres Citoyennes Albigeoises pour une montée en compétence sur les sujets suivants :

#### **1. Questions relatives à l'organisation des activités agricoles :**

- Quels sont les différents modes possibles d'exploitation agricole en collectif ? Quelles en sont les caractéristiques ? Quels sont les modes les plus adaptés pour le projet de pôle maraîcher ?
- Une fois un mode de production choisi, quelles sont les conditions de réussite, et les difficultés potentielles à prévoir et gérer ? Comment intégrer la conduite du projet collectif dès l'amont afin d'en favoriser la réussite ?

#### **2. Questions relatives à la construction d'une filière production / commercialisation :**

- Comment organiser la production de manière à ce qu'elle réponde aux besoins de la restauration collective en termes de quantité, de qualité et de prix, tout en restant écologiquement satisfaisante (bio et diversifiée) et socialement acceptable (conditions de vie et de rémunération des maraîchers) ?
- Comment, le cas échéant, accompagner les collectivités dans leurs projets de développement du recours aux produits bio et locaux ? Quelle peut être la place d'une association telle que Terres Citoyennes Albigeoises dans ce processus ?

### **- Calendrier :**

4 journées répartie sur l'année 2021

### **- Prestataires prévus :**

- ATAG : Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe
- APABA : Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron

## **\* Action 2.2. Définition du programme et dimensionnement du QG maraîcher :**

---

### **- Contenu :**

L'objectif est de créer un tiers-lieu fédérateur regroupant un ensemble d'outils et services mutualisés pour développer le maraîchage, et plus largement la résilience alimentaire locale.

Un pré-programme envisagé du projet de QG maraîcher a été imaginé avec :

- **Un espace de Co-working + une pépinière / couveuse /** porteuses et porteurs de projet autour du maraîchage (production, transformation, distribution...) et de fonctions supports (équipements, services...);
- **Des lieux de rencontre / salles de réunion / formation, ..**
- **Un labo de recherche appliquée / bureau d'études & d'accompagnement au service des collectivités & professionnels pour développer les circuits locaux...**
- **Un atelier de conception, production et réparation et stockage de matériel agricole**
- **Des lieux mutualisés de stockage et de transformation de productions maraîchères** (chambres froides, chambres sèches, ...);
- **Une plateforme logistique** (virtuelle et réelle) permettant de collecter et redistribuer des produits locaux, par exemple à destination de la restauration collective, et/ou pour de la distribution directe chez des restaurateurs, artisans, commerçants...
- **Un service de « grossiste mutualisé »** permettant de regrouper des producteurs pour répondre à des demandes importantes (par ex. Marchés publics de restauration collective, évènementiel, traiteurs...);
- **Un lieu de distribution « à la ferme », magasin, associé à un lieu de restauration ;**
- **Une base de collecte et valorisation de bio-déchets** (en retour de la distribution alimentaire ?)

Il s'agira de confirmer / infirmer / compléter / amender / préciser / dimensionner ces éléments de pré-programme en vue de construire collectivement un programme du QG maraîcher.

A cet effet, l'action comprendra les éléments suivants :

### **1. Animation & coordination :**

- préparation, l'animation et la restitution des réunions de pilotage, ainsi que des réunions intermédiaires et thématiques, afin de valider collectivement par étape les orientations du projet ;
- préparation, animation et comptes-rendus de rendez-vous avec les partenaires et utilisateurs potentiels du QG maraîcher, en vue de bien identifier les besoins et finalités du projet, les coopérations possibles avec d'autres structures et outils existants, le positionnement du projet sur le territoire.

### **2. Production du programme :**

A partir des résultats des rendez-vous, réunions thématiques et réunions de pilotage, le programme du QG maraîcher pourra être établi en termes d'orientation générale (positionnement par rapport à l'écosystème territorial, organigramme général), de déclinaison par fonction et lieu, et de manière opérationnelle (modes constructifs, estimatif financier, calendrier et étapes de construction, montage juridique, cahiers des charges des études à mener). Quelques expertises ponctuelles, sous-traitées le cas échéant, pourront être effectuées en complément selon les besoins.

### **3. Supports de communication :**

Le programme sera transcrit sous la forme d'un rapport, d'une part, mais aussi de dépliant de synthèse et diaporama.

#### **- Calendrier prévisionnel :**

8 mois, de septembre 2021 à avril 2022

#### **- Prestataire prévu :**

- CST : Cités sur terre (Études et conduite de projets en construction et aménagement de lieux et en développement d'organisations, systèmes et réseaux)

### **\* Action 3. Réseau des maraîchers :**

---

#### **- Contenu :**

##### **1. Appui à la consolidation et au développement du groupe :**

Préparation et animation de demi-journées de réunions du groupe de maraîchers, portant sur la consolidation et le développement du groupe : cadre & règles communes, accueil de nouveaux arrivants, outils d'organisation collective, gestion des conflits, modes de mutualisation...

##### **2. Accompagnement technique, économique et organisationnel de projets de mutualisation d'outils et de services :**

- étude de faisabilité pour la mise en place d'outils mutualisés pour la production / stockage / transformation / distribution
- organisation de démonstrations techniques de matériels pour accompagner les investissements collectifs
- appui à la mise en place de services supports et de mutualisation (salarié.e.s en commun, parcours de formation, comptabilité, commercialisation...)

##### **3. Échanges et expérimentations (sur la production et tout le cycle de la matière):**

- échanges et capitalisation d'expériences les pratiques des différentes exploitations (semences, amendements, gestion des nuisibles, désherbage, outils, diversification...);
- expérimentation de modes de production avec combinaison maraîchage diversifié / plein champs pour certains légumes, en lien avec les pôles maraîchers pilotes de Lescurre d'Albigeois et du nord est Toulousain ;
- mise en place d'un programme de suivi des sols avec l'appui du laboratoire participatif Pecnot Lab développé par la SCIC Rhizobiome ;

- Mise en place d'un programme de compost « en bout de champ », pour recycler les déchets organiques avec l'appui du dispositif pilote développé par la SCOP Les mains sur terre.

**- Calendrier :**

Le programme sera réparti sur 2 saisons :

- saison 1 de septembre 2021 à juin 2022
- saison 2 de septembre 2022 à juin 2023

**- Prestataires prévus :**

- ATAG : Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe
- ADEART : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural Tarnais
- FDCUMA : Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole

**\* Action 4. Mise au point et expérimentation d'un accompagnement en phase de test et d'installation intégrant une dimension collective :**

---

**- Contenu :**

Accompagnement des premiers porteurs de projet en phase de test et installation, avec intégration de la dimension collective :

- accompagnement juridique et technique assuré par l'équipe encadrante de l'espace test l'Essor maraîcher sur une année
- accompagnement périodique sous la forme de demi-journées de réunions / séminaire de groupe portant sur la gestion de groupe : cadre & règles communes, accueil de nouveaux arrivants, outils d'organisation collective, gestion des conflits, modes de mutualisation...

**- Calendrier :**

- Saison 1 (janvier à juin 2022) : Préparation et mise en place de l'accompagnement
- Saison 2 (juillet 2022 à juin 2023) : Accompagnement 1ère année d'expérimentation

**- Prestataires prévus :**

- ATAG : Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe
- Essor Maraîcher : Espace test du réseau RENETA, basé à Gaillac près d'Albi

## **3. Modalités de mise en œuvre du projet**

### **\* 3.1. Gouvernance :**

---

La gouvernance du projet sera inspirée de celle du mouvement Terres Citoyennes Albigeoises, tout en pouvant être adaptée en fonction de l'intégration des différents partenaires :

- Une instance de coordination dédiée au projet sera mise en place afin de coordonner le groupe de bénévoles de Terres Citoyennes Albigeoises, le groupe de maraîchers impliqués, et les différents partenaires en appui au projet.
- Au démarrage du projet, un cadre collaboratif sera mis en place. Il est destiné à évoluer, et pourra notamment être modifié et complété au fur et à mesure de la vie du projet, de l'intégration de nouveaux membres,...
- Des groupes de travail seront constitués sur chacune des thématiques qui le nécessitent. Ils pourront être permanents ou à durée limitée.
- Des rôles pourront être définis et attribués, à des groupes ou binômes, en vue d'assurer la coordination interne, la représentation extérieure, la participation à des échanges d'expériences...

Le projet de pôle maraîcher bio albigeois sera également destiné à développer des actions au sein des 3 PAT du bassin de vie de l'Albigeois. Il intégrera alors la gouvernance de chacun des PAT concernés.

### **\* 3.2. Moyens humains et matériels mis en œuvre :**

---

#### **Moyens humains :**

Pour mener à bien ce projet pôle maraîcher bio, les moyens humains mobilisés seront les suivants :

- En premier lieu, les bénévoles de l'association Terres Citoyennes Albigeoises, qui ont d'ores et déjà initié et engagé la gestion de deux structures complémentaires à l'association : une SCIC et une SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole),
- Le groupe des maraîchers bio du territoire, (aujourd'hui une 10aine de maraîchers, groupe destiné à se développer)
- Les appuis techniques de différents partenaires : FDCUMA, EPLEFPA du Tarn (Lycée agricole d'Albi-Fonlabour), ADEART, ATAG...
- Des prestations seront sollicitées en complément sur certaines actions : programmation du QG maraîcher, accompagnement en phase de test & installation, notamment.

## Moyens matériels :

Les moyens matériels mobilisés sont, pour certains, déjà acquis (par ex. terres agricoles acquises par la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises, matériel agricole de préfiguration acquis par l'association).

Les moyens non encore acquis le seront à l'aide des sources de financement suivantes :

- l'épargne citoyenne, mobilisable pour les investissements de terres, bâtiments, installations principalement
- les contributions des maraîchers et structures bénéficiaires,
- des subventions à mobiliser (via des lignes de subventions existantes...)
- et en dernier recours, des prêts bancaires.

## \* 3.3. Liste des partenaires impliqués et leurs contributions :

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (politique, technique, financière, etc.)	
		Acquises (préciser)	En cours (préciser)
SCIC TCA	Société	Structure support d'investissement	
SCEA TCA	Société	Structure support de production	
CUMA TCA	Société	Structure support de mutualisation	
FDCUMA	Association	Technique	
ATAG	Association	Technique	
ADEART	Association	Technique	
N&P Tarn	Association	Technique	
EPLFPA du Tarn	Etablissement public	Technique	
Essor maraîcher	Association		Technique
UMR INP ENSAT / INRAE	Unité Mixte Recherche	Technique (recherche en termes d'organisation & gouvernance)	
Lescure d'Albigeois	Commune	Politique & financier	
Ville d'Albi	Commune		Politique (P.A.T.)
Grand Albigeois	Com. d'agglo.		
Pôle Territorial Albigeois Bastides	Syndicat mixte		Politique (P.A.T.)
Communauté d'agglo Gaillac - Graulhet			Politique (P.A.T.)
Région Occitanie	Région	Financier (Budgets participatifs)	
Etat / DRJSCS Occitanie	Etat	Financier (FDVA)	

### \* 3.4. Calendrier synthétique du projet :

---

#### **- Un programme de mise en place de 2021 à 2023 :**

La mise en place du pôle maraîcher bio albigeois, avec ses 3 composantes (QG maraîcher, base de production, réseau des maraîchers) est prévue de 2021 à 2023. Il s'agit d'une mise en place des supports, qui permettra par la suite des développements sur plusieurs années.

#### **- Une 1ère saison décisive d'amorçage, de septembre 2021 à juin 2022 :**

A l'intérieur de ce programme, une 1ère saison décisive est prévue de septembre 2021 à juin 2022 et comprend les étapes clés suivantes :

<b>Dates</b>	<b>Etapas-clés</b>
09.2021	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'une coordination partenariale</li><li>- Formation des bénévoles &amp; maraîchers</li><li>- Etude de programmation &amp; dimensionnement du QG maraîcher</li><li>- Création de la CUMA maraîchage bio</li><li>- Mise en service du 1<sup>er</sup> bâtiment de la CUMA (pour le matériel de production)</li></ul>
01.2022	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'un site collaboratif (wiki) d'échange &amp; capitalisation d'expérience</li><li>- Préparation d'un dispositif d'accompagnement en espace test et à l'installation en collectif</li><li>- Etudes techniques &amp; architecturale &amp; dossier de permis de construire du QG maraîcher</li><li>- 2<sup>e</sup> saison conversion en bio des terres de la base maraîchère de Lescurre</li><li>- Développement de s activités du réseau des maraîchers</li><li>- Accueil des 1<sup>ers</sup> porteurs de projet en lieu test et installation</li><li>- Bilan 1ère année</li></ul>
07.2022	

### \* 3.5. Livrables :

---

Il s'agit d'une opération pilote ayant vocation à nourrir et se nourrir d'autres expériences. Les livrables seront mis en ligne et accessibles librement et sous licence CC BY SA.

Plusieurs types de livrables seront réalisés :

#### **- Livrables liés au contenu des actions :**

- Rapport d'étude de programmation & dimensionnement du QG maraîcher (prévu fin 2021 / début 2022), puis documents d'études et réalisation du QG maraîcher ;
- Rapport de préparation du dispositif d'accompagnement en espace test et à l'installation intégrant une dimension collective (et rapport d'expérimentation à n+2) ;



### **- Livrables de process et d'organisation :**

- Documents d'organisation et de suivi : Schéma de gouvernance et cadre collaboratif, comptes-rendus des réunions de coordination, points de suivi et d'évaluation...
- Outil collaboratif d'échange et de capitalisation d'expériences, de type wiki : Il s'agit là d'un des supports dont la mise en place est prévue à partir de début 2022, qui constitue en tant que tel un livrable évolutif accessible sur internet (et dont des « photos » pourront être extraites, par exemple en phase d'évaluation annuelle.

### **- Livrables d'évaluation & de valorisation :**

- Rapports d'évaluation et valorisation annuels à n+1 (été 2022) et n+2 (été 2023).

## **\* 3.6. Modalités de suivi et d'évaluation du projet :**

---

Le projet fera l'objet d'une évaluation continue en termes de processus, d'une part, et d'une évaluation annuelle (à n+1 et n+2) en termes de résultats obtenus, d'autre part.

Les indicateurs suivants peuvent être prévus :

**- Pendant le processus de mise en place (2021 – 2023) :** les principaux indicateurs seront la réalisation effective des différentes étapes prévues et la mesure de la participation et de la mobilisation induites :

- Outils supports d'échanges & capitalisation d'expériences : nombre d'utilisateurs
- Formations : nombre de personnes suivant le parcours de formation,
- Réseau de maraîchers : nombre de maraîchers participant au réseau, et associés à la CUMA,
- Base de production / lieu test : nombre de porteurs de projets impliquées / en phase test

**- Une fois la mise en place des supports du projet achevée (= à partir de l'été 2023),** il sera possible de commencer à évaluer les performances du modèle économique du pôle maraîcher et ainsi d'évaluer les conditions de sa reproductibilité. Les objectifs à terme sont de réunir les bénéficiaires suivants :

- des bénéficiaires sur site, au sein du pôle maraîcher : a minima 10 maraîchers permanents;
- des bénéficiaires sur le territoire, utilisateurs des outils et services mutualisés : une 30aine de maraîchers ;
- des bénéficiaires des espaces et supports de formation, de test et d'accompagnement : une 10aine porteurs de projet par an ;
- et des consommateurs... en restauration collective avec a minima 1000 repas/jour.

En complément, l'implication de l'UMR INP ENSAT / INRAE et plus particulièrement du LGPO (Laboratoire Gouvernance et Contrôle Organisationnel) pourra nous permettre de définir, au-delà des propositions ci-avant, des critères d'évaluation pertinents en phase de démarrage du projet et d'en évaluer les résultats et impacts.

### \* 3.7. Actions de valorisation du projet :

---

La valorisation du projet peut être vue sous deux approches :

**- une valorisation locale, au niveau du bassin de vie de l'albigeois, avec :**

- tout au long de la mise en œuvre du projet : des publications régulières via les supports de communication de Terres Citoyennes Albigeoises, mais aussi ceux des partenaires dont notamment les collectivités porteuses des 3 PAT concernés sur le territoire ;
- des événements particuliers à des moments clés (par ex : inauguration du QG maraîcher, installation des 1<sup>ers</sup> maraîchers...).

**- une valorisation globale, collaborative, via notamment les supports numériques, mais aussi la participation voire l'organisation d'évènements et rencontres pour échanger les expériences :**

- Un outil collaboratif d'échange et de capitalisation d'expériences, de type wiki, sera mis en place à partir de début 2022. Il constituera de fait un outil de valorisation;
- En complément, nous pourrions envisager de participer voire d'organiser des événements ou rencontres pour échanger sur différentes thématiques...